

CUB

Chambre des Urbanistes de Belgique

UNION PROFESSIONNELLE
RECONNUE EN 1962

MEMBRE DU CONSEIL EUROPEEN
DES URBANISTES-CEU

MEMBRE FONDATEUR DE FOR
URBAN PASSION-FUP

Le Conseil de Direction

Président	M. JORTAY
Vice-Président	P. COX
Vice-Présidente	M. PARYSKI
Secrétaire Général	B. IPPERSEIL
Secr. Gén. Adjoint	D. AERTS
Trésorier	S. COLIN
Conseiller	J-C. DE BRAUWER
Conseiller	P. LACONTE
Conseillère	S. ROOSE
Conseiller	R. DAELE
Conseiller	S. PEETERS
Déléguée SPW DGO4	N. SMOES
Délégué BDU RBC	M. STEENS

Siège social

Rue Ernest Allard, 21
B - 1000 Bruxelles
Tél: de 9h00 à 13h00
00.32.2.512.34.52

e-mail : cub@urbanistes.be

site : www.urbanistes.be

Compte bancaire

ING 310-0412682-33

IBAN BE79 3100 4126 8233

Union

A/A.U 17.528-7049

PV – Assemblée générale du 25.02.2015

Présents et excusés

Présents

M.	AERTS	David
Mme	BLAFFART	Maud
M.	CARTON	Vincent
M.	CLERBAUX	Bruno
M.	COLIN	Serge
Mme	COLOMBANA	Jessy
M.	COX	Pierre
M.	DAELE	Renaud
Mme	DAVID	Sophie
M.	DE BRAUWER	Jean-Claude
M.	DEMOLIN	Jean-Paul
M.	DUYCK	Xavier
Mme	FALLY	Clotilde
Mme	FRANCOIS	Line
M.	FUCHS-HECK-RITTER	Christian
M.	HAMAL	Jean-Philippe
M.	HANOCQ	Philippe
Mme	HENNEQUIN	Fabienne
M.	HILIGSMANN	Stephane
M.	IPPERSIEL	Bertrand
Mme	JADOUL	Suzanne
M.	JORTAY	Marc
Mme	LACASSE	Géraldine
M.	LACONTE	Pierre
M.	MARIAGE	Xavier
Mme	MICHEL	Virginie
M.	NAIKEN	Renaud
Mme	PARYSKI	Mati
M.	PEETERS	Serge
Mme	PIANET	Muriel
Mme	ROOSE	Stéphanie
Mme	SMOES	Nathalie
M.	STEENS	Michel
M.	UYTTEBROUCK	Frans
M.	VAN INGELGEM	Didier

M.	VANCUTSEM	Didier
M.	VANDERSTRAETEN	Pierre
M.	VERMEYLEN	Paul
Mme	VINCENT	Chantal
Mme	WASILEWSKI	Nathalie
M.	WATERKYN	Mathieu
Mme	WAUTERS	Charlotte

Excusés

Mme	AGNEESSENS	Sylvie
Mme	BAETMANS	Françoise
M.	BARRAS	Philippe
Mme	BASHTI	Yasmina
Mme	BASSETTE	Isabelle
Mme	BENSAID	Yasmine
M.	BIANCHET	Bruno
M.	BLOMME	Thomas
M.	CALABRESE	Giovanni
M.	COLLIN	Denis
Mme	DAWANCE	Bénédicte
M.	DE BIE	Thierry
M.	DE GRANGES DE SURGERES	Dominique
M.	DE GRYSE	Jef
Mme	DE ZUTTERE	Catherine
M.	DEFAWE	Paul
M.	DEGRAEVE	Jean-Michel
M.	DEMAILLY	Jean-Guillaume
Mme	DEMANET	Marie
M.	DEMOL	Patrice
Mme	DENEF	Julie
M.	DEREMINCE	Thomas
M.	DESQUESNES	Vincent
Mme	DUVIVIER	Nadège
Mme	FALYS	Dominique-Anne
M.	FANK	Andy
M.	FARLA	Pierre
M.	FRISQUE	Christian
M.	GOYENS	François
M.	HAUMONT	Francis
M.	HUBERT	Yves
Mlle	JUSSIANT	Line
M.	LASSERRE	Christian
Mme	LEDUC	Fabienne
Mme	LEFEBVRE	Lucie
M.	LOIR	David
M.	MANIGART	Frédéric
M.	MOLTER	Marc

M.	MORITZ	Benoît
M.	NICOLAS	Philippe
M.	PAJOT	Dominique
M.	PHILIPPART DE FOY	Pierre
M.	PISSART	Julien
M.	POLET	Joseph
M.	PONCELET	Dany
M.	PONGO	Ilunga (Alphonse)
M.	PROTIN	Marc
M.	RECOLLECTE	Didier
M.	SEVRIN	Laurent
M.	SIMOENS	Pascal
M.	SIMON	Frédéric
Mme	SINZOT	Anne
M.	TAXHET	Francis
Mme	TILMAN	Sophie
M.	VANDERPUTTEN	Alain
M.	VITAL	André
M	BECUE	Vincent
Mme	GODART	Florence
M.	VIDAL	Eric

1. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 26.02.2014

Le PV de l'assemblée générale du 26 février 2014 est approuvé sans remarque.

2. RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

2.1. ACTIVITES DU CD ET SECRETARIAT

Le Conseil de Direction s'est réuni 8 fois sur l'année séparant les deux AG en produisant du travail entre les réunions ; chaque réunion a fait l'objet d'un PV détaillé.

Depuis le mois de septembre, les réunions ont lieu à Bruxelles au nouveau siège social de la CUB, rue Ernest Allard, 21, le mercredi de 17H00 à 18H30 (le bail de mise à disposition de l'Architects'House prévoit l'occupation de la salle de réunion du 2^{ème} étage le premier mercredi de chaque mois).

Des E-News bimensuels sont toujours envoyés aux membres avec les avis de marché, les candidatures, les événements et différentes informations professionnelles.

L'ordinateur de la CUB a été déconnecté. Son contenu a été copié sur disque dur par Serge Colin. Le site CUB/FUP sera complété avec les éléments figurant anciennement sur le site CUB.

Le secrétariat s'est fait sur l'ordinateur privé de la secrétaire. Une copie des E-mails était adressée à la secrétaire. L'adresse du secrétariat est cub@urbanistes.be

Les membres du CD ont créé des adresses « .urbanistes.be ».

2.2. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS

Etat Fédéral

Une réunion a eu lieu en novembre 2014 avec le cabinet du Ministre des Classes Moyennes afin de solliciter un appui du Ministre pour la reconnaissance du titre et la protection de l'exercice de la profession d'Urbaniste.

Cela a débouché sur le constat d'une procédure longue et incertaine du fait des contraintes européennes d'une part et de la compétence des régions d'autre part, même si la législation existe.

La conclusion qui s'impose est d'œuvrer au travers des régions et du comité des régions.

Wallonie

Fabienne Hennequin et Pierre Cox ont représenté la CUB lors de la journée de présentation du CoDT en avril 2014.

Pierre Cox et David Aerts ont représenté la CUB dans le cadre l'évaluation de la praticabilité du CoDT (Livres II et III), organisé par le Cabinet du Ministre Di Antonio.

Plusieurs journées réunissant les principaux acteurs (Administration, CRAT, EIE, UVCW ...) ont été organisées. D'emblée le cabinet a souhaité notre concours pour la lecture du CoDT. Nous serons sollicités pour les arrêtés d'application.

Une démarche visant à donner un rôle prépondérant à la CUB dans la régulation de la profession d'urbaniste au travers des agréments a été entreprise et doit se poursuivre. Des réunions sont déjà programmées.

2.3. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES ASSOCIATIONS

Conseil européen des Urbanistes (CEU) / ECTP

Assistance aux 2 AG : 4/05/2014 à Bruxelles et 18/10/2014 à Berlin
Prochaines AG : en avril et en octobre 2015.

Points importants à retenir :

Il y aura, couplée à l'AG de l'ECTP-CEU d'octobre 2015 à Dublin, la tenue de la « Biennale » du 14 au 16/10/2015 à laquelle tous sont cordialement conviés: le thème general en est : les TIC (nouvelles technologies de l'information) versus l'aménagement du territoire; 4 sous-thèmes : les nouveautés TIC elles-mêmes, TIC vs mobilité urbaine; TIC vs gouvernance et participation ; TIC vs mapping and information systems : toutes informations sur le site de l'ectp-ceu www.ectp-ceu.eu et/ou www.biennaldublin2015.com

Workshop des Young Planners, lié à la Biennale et managé par Ignacio Peman, membre espagnol de l'ExCo (Executive Committee de l'ECTP-CEU = son Conseil de Direction), du 15 au 16 /10/2015 également à Dublin donc ; il est centré sur « governance and spatial planning decision making ». Le principe : de JEUNES urbanistes (<35 ans cf. conditions) tiennent ensemble des ateliers par informatique pendant plusieurs mois avant de se réunir physiquement et de synthétiser et présenter leurs travaux à la Biennale ; ceux-ci font aussi l'objet d'une publication. Les frais d'inscription, de voyage et d'hôtel sont partiellement remboursés. La CUB recommande vivement à ses jeunes membres de s'inscrire dans cette démarche. Explications et inscriptions : info cf site www.ectp-ceu.eu . Attention : date limite d'inscription, initialement fixée au 15 mars 2015, prolongée jusqu'au 31 mars 2015.

Awards : il s'agit du grand Prix de l'ECTP-CEU qui a lieu une fois tous les 2 ans avec le concours et le soutien de la Commission européenne et remise des prix en ses locaux à Bruxelles ; le prochain millésime est 2016 ; il faudra rentrer les projets pour janvier 2016. Pour rappel, la CUB doit lancer une sélection en interne entre ses membres au préalable dès

que le thème des Awards est connu. Renseignements : site ectp-ceu rubrique Awards. Il est aussi vivement recommandé aux membres de la CUB d'y présenter un projet.

Workshop « Recognition » c'est reconnaissance de la profession à l'échelle européenne ; la procédure que l'ECTP-CEU tente de mettre en route est celle de reconnaissances bilatérales mutuelles par les organisations professionnelles nationales sur base d'un « core business » de formation et de compétences commun de minimum 40% de contenu identique dans tous les pays ; pour l'établir, 2 importantes études (appelées « first step » and « second step »), menées par l'ECTP-CEU à ce sujet ont déjà eu lieu ces dernières années : à savoir le recensement de toutes les formations et de leur contenu ainsi que des conditions d'exercice dans chaque pays ; elles ont montré les énormes différences entre ceux-ci; la troisième phase de l'étude (établir les 40% communs) est donc maintenant en élaboration en collaboration avec l'AESOP ; ce processus de reconnaissance mutuelle sous la houlette de l'ECTP-CEU, impliquant à son terme, ce qui est le but, la libre circulation des urbanistes dans l'Union, est actuellement soutenu par l'ensemble des membres de l'ECTP-CEU sauf par le RTPI, l'association anglaise; la DG « Marché intérieur » de l'Union, favorable à ce processus, et prête à financer une partie des études, est informée régulièrement de ses progrès.

Rappel : Charte de l'Urbanisme européen ; élaborée par l'ECTP-CEU et adoptée en 2013 par tous les membres, elle est donc désormais la référence commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ; merci à tous d'en prendre connaissance, de la diffuser et de s'en inspirer ; il en existe des versions informatiques ET papier, que l'on peut commander au secrétariat de l'ECTP-CEU

ISOCARP

1. ECTP www.ectp-ceu.eu

La participation aux Biennales des urbanistes est ouverte aux membres de la CUB, y compris comme orateur : voir les exemples de Gênes <http://www.ffue.org/?s=matrix> et de Cascais <http://www.ffue.org/2013/08/10th-biennial-of-european-towns-and-town-planners/> La prochaine Biennale aura lieu à Dublin www.biennialdublin2015.com .

Voir la contribution de B. Clerboux sur les autres points concernant ECTP.

2. ISOCARP www.isocarp.org - Congrès de Rotterdam (21-23/10/2015).

Les membres peuvent envoyer leurs projets de communication à www.isocarp.org.

3. Séminaire préparatoire de la Délégation nationale belge ISOCARP - voir ci-après - au congrès de Rotterdam.

Ce séminaire (en Anglais) sera organisé en collaboration avec l'Adt (www.adt-ato.irisnet.be/) les 19 et 20/10.

Programme en cours de discussion :

- Premier jour :

Matin visite de sites à Molenbeek, notamment lieux de contrats de quartier. Déjeuner éventuel st Géry (ancien contrat de quartier).

Après-midi exposés et débat sur les contrats de quartier, éventuellement avec visions comparatives par exemple Wiels (Bruxelles)/De Hoorn (Leuven), T&T(Buxelles) Westergasfabriek (Amsterdam)

- Une réception des participants aurait lieu à la CUB 21 rue Allard.

- Deuxième jour visite élargie de la zone canal.

Après-midi exposés et débats sur la vision de la Région et de ses partenaires sur la zone et départ de la Délégation pour Rotterdam.

A déterminer le 16/3: première invitation à des orateurs connaissant l'anglais, lieux, horaires, logistique.

4. Europa Nostra www.europanostr.org . Congrès d'Oslo 2015 <http://www.ffue.org/2015/03/european-heritage-congress-10-14062015/>

Les membres CUB peuvent s'inscrire au congrès et présenter leurs réalisations pour l'obtention d'un prix. Le Prof. F. Metzger (ULB) a été primé à trois reprises.

5. Fédération internationale de l'urbanisme IFHP (www.ifhp.org).

Les membres de la CUB sont éligibles pour devenir membre du Belgian Chapter (Président : Pierre.Sauveur@espace-sauveur.be).

UWA

Marc Jortay et Pierre Cox ont rencontré à plusieurs reprises les responsables de l'UWA afin de coordonner nos interventions dans la relecture du Codt.
Cela a permis de confirmer l'excellente entente entre les deux structures.
Des contacts sont permanents sur divers points et notamment sur la chute des commandes publiques et la nécessité d'alerter les autorités.

UNPLIB / UCM

Participation aux réunions d'information relatives à l'adoption du Code économique
Livre x dédié à l'organisation des professions libérales.

Incitation à l'organisation de la profession, dont l'adoption d'une déontologie spécifique.

Société Française des Urbanistes (SFU)

La Société Française des Urbanistes souhaite conforter des échanges avec la CUB. Contact a été pris auprès de Pierre Cox par J Vialetes (Président).

Fédération Suisse des Urbanistes (FSU)

La Fédération Suisse des Urbanistes (Section romande) a organisé à l'Université de Lausanne (UNIL) une journée d'échanges (mai 2014) avec le secteur de la formation en Suisse en vue d'une meilleure articulation (conditions de travail, débouchés pour les jeunes, qualité et exigences de la formation, ...) Pierre Cox, invité, y a représenté la CUB.

Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU)

Des contacts réguliers sont maintenus avec l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (France)). L'OPQU labellise les professionnels de l'urbanisme, quel que soit le statut social.

Sur la base d'une grille d'analyse déclinée des recommandations du Conseil européen des Urbanistes, il veille à ce que le professionnel puisse aborder les différentes facettes de l'exercice (stratégique/réglementaire), mais aussi, la prise en compte des différentes échelles spatio-temporelles.

Pierre Cox a été invité à présenter la structure de la CUB lors de leurs assises nationales (Grande Arche, la Défense le septembre 2014).

Rapprochement des 2 structures et souhait de reconnaissance mutuelle.

2.4. RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION, FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Réponse au Code Economique

Elaboration d'une déontologie des urbanistes en adéquation avec la déontologie établie par l'OPQU.

Enseignement, formation et exercices similaires ou relativement proches.

Pour l'enseignement, l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme), coordonne l'évaluation des formations en urbanisme à l'échelle internationale, par la voie de 3 rapporteurs (2 professeurs et un représentant des urbanistes praticiens), qui soumettent leur analyse et recommandations, d'abord à l'APERAU France-Europe, ensuite à l'APERAU Internationale Europe, Amérique, Afrique Moyen-Orient).

L'évaluation s'appuie sur une grille d'analyse veillant à ce que l'étudiant puisse bénéficier d'une formation articulant les aspects théoriques variés à la pratique professionnelle
2 instituts Belges francophones (UCL-LOCI & ULg-LEMA) ont été évalués récemment.
L'ISURU sera réévalué en mai 2015 (Serge Peeters représentera la CUB). L'ULB devra être réévalué à l'avenir.

Pierre Cox est membre du bureau d'APERAU France-Europe, en charge des liens entre les milieux professionnels et l'enseignement (en Belgique), ainsi que la coordination des challenges interuniversitaires d'urbanisme à l'échelle internationale.

2.5 PROJETS EN COURS

Groupe de travail marchés publics de services et outils d'urbanisme en Wallonie et en Région de Bruxelles Capitale

Un cahier des charges-type (PCA) a été confectionné de commun accord avec l'UVCW de Wallonie et l'appui du Professeur Flamme (spécialiste des marchés publics).

La transposition vers les autres documents d'urbanisme est momentanément suspendue (en attente de l'adoption du CoDT).

Une séance d'information sur les modifications récentes de la loi sur les Marchés publics par la voie d'un exposé du Professeur Flamme fut organisée en avril 2014 réunissant aussi nos interlocuteurs de l'UVCW et de l'AVCB », ainsi que plusieurs fonctionnaires de la RBC.

Groupe de travail « Comité de rédaction »

Les cahiers nouveaux.

La DG04 n'a pas maintenu le même rythme de publications que l'année précédente pour des questions d'organisation interne.

Deux numéros ont été publiés avec la participation active des membres de la CUB.

La CUB dispose de quelques articles en réserve.

Autres Publications.

Le conseil de direction doit se positionner sur le rôle de notre asbl FUP dans la publication d'articles ou d'ouvrages ou documents émanant de la CUB.

Groupe de travail « EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA CUB »

Depuis notre dernière AG de 2014, la CUB a fait publier ses nouveaux statuts.

Un nouveau règlement d'ordre intérieur a été élaboré pour le rendre conforme aux statuts d'une part et dans le but d'y adjoindre un code de déontologie.

Comme évoqué auparavant, le conseil souhaite faire jouer un rôle prépondérant à la CUB dans les procédures régionales d'agrément des auteurs de projet.

L'objectif est le suivant :

Pour être agréé comme urbaniste, auteur de projet de missions restant à définir, il faut :

- être membre de la CUB-CAD être en ordre de cotisation- et adhérer sans restriction aux ROI et code de déontologie.
- avoir posé sa candidature auprès de la commission ad hoc définie par les régions, dont fait partie la CUB et être retenu et agréé pour une durée indéterminée.

Toute plainte à l'encontre d'un auteur de projet est déposée auprès de la CUB qui instruit et propose à ladite commission la suite à réserver.

L'objectif est le contrôle de l'urbaniste par ses pairs.

2.6 PROJETS A MENER D'ICI L'AG 2016

- Mener à terme avec les régions la procédure décrite ci-dessus.
- Poursuivre avec les régions, nos missions de conseils dans l'adaptation des outils, plans et règlements.
- Assainir les finances.

- Améliorer et compléter notre site internet.
- Maintenir ou multiplier notre présence dans les structures d'activités complémentaires à l'urbanisme et l'AT.

3. RAPPORT DU TRÉSORIER

RESULTATS BUDGETAIRES DE 2014

1 - ACTIF 2014	
Reporté au livre journal - livre de compte (Crédit)	17.423,00 €
Intérêts du livret vert	0,31 €
Solde banque au 01-01-2014	
a) compte à vue (B)	10.817,84 €
b) dépôt à terme	0,00 €
c) livret vert (B')	59,27 €
TOTAL	28.300,42 €
2 - PASSIF 2014	
Reporté au livre journal - livre de compte (Débit)	21.565,34 €
Solde banque au 31-12-2014	
a) compte à vue (B)	6.675,50 €
b) dépôt à terme	0,00 €
c) livret vert (B')	59,96 €
TOTAL	28.300,80 €

3 – COMPTES DE RESULTAT

a) RECETTES 2014

	budgeté pour 2014	réelles au 07/01/2015
budget des retards de cotisation	6.498,00 €	3.628,00 €
cotisation de l'année membres actuels	17.966,00 €	11.245,00 €
nouveaux membres	671,00 €	
participation AG	2.000,00 €	2.424,20 €
sponsoring	12.500,00 €	0,00 €
divers, publications, barèmes	100,00 €	0,00 €
intérêts bancaires	50,00 €	-0,15 €
retards de cotisation encore à récupérer (recalculé)		
 TOTAL A	39.785,00 €	17.297,05 €

b) DEPENSES BUDGETEES 2014

	budgétées pour 2014	payé au 07/01/2015
cotisation ULI (2013)	300,00 €	
cotisation FBU (2013)	200,00 €	
cotisation ETCP (2014)	1.150,00 €	1.149,00 €
cotisation ISOCARP (2014)	275,00 €	
cotisation UNP LIB (2012)	1.200,00 €	
frais bancaires	150,00 €	159,16 €
frais d'administration	9.000,00 €	
prestations déposées 2013		6.576,80 €
autres		701,04 €
concours ECTP (aucune participation)	1.800,00 €	
website	15.000,00 €	
facturation réelle 2014		3.036,82 €
frais de représentation	5.000,00 €	
berlin ECTP		
catering CD		364,22 €
colloque ISOCARP		
divers		
catering AG	2.000,00 €	2.424,20 €
autre	1.000,00 €	45,3
 TOTAL B	37.075,00 €	14.456,54 €

c) DEPENSES NON-PREVUES 2014

	budgétées pour 2014	payé au 07/01/2015
cotisation ARiB	0,00 €	800,00 €
cotisation CIAUD	0,00 €	125,00 €
loyer AH 5 mois (520,30/mois - 50% FUP)	0,00 €	1.560,90 €
notaire, avocat,...		
modification statuts CUB	0,00 €	2.736,59 €
création FUP	0,00 €	1.886,31 €
TOTAL C	0,00 €	7.108,80 €

d) TOTAUX

	budgétées pour 2014	payé au 07/01/2015
TOTAL A	39.785,00 €	17.297,05 €
TOTAL B+C	37.075,00 €	21.565,34 €
TOTAL A-(B+C)		-4.268,29 €

CONSTATS

La différence entre les recettes et les dépenses sur l'année 2014 s'élève à -4.142,34 € (pour rappel, cette différence était de 2.480,94 € en 2013), ce qui nous laisse un encaisse de 6.735,46 € au 31-12-2013 (59,96 € sur le livret vert et 6.675,50 € au compte courant).

La base des recettes provient des cotisations des membres. Sur 175 membres effectifs au 31 décembre 2014 (116 hommes + 59 femmes), 118 étaient en ordre de cotisation au 31-12-2013. Le retard de cotisation était de 7.670,00 € (6.498,00 € en 2013)

En matière de dépenses courantes, ce sont les frais d'administration qui représentent comme d'habitude la part dominante avec les débours correspondants à l'année 2014. Les frais d'administration de 2014 n'ont pas encore été rentrés.

On mettra également en évidence l'absence de sponsoring, les frais liés aux nouveaux locaux ainsi qu'à la mise en œuvre de la FUP.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2015

a) ESTIMATION DES RECETTES POUR 2015

récupération des retards de cotisation			7.995,00 €
cotisation de l'année membres actuels			19.811,00 €
nouveaux membres			671,00 €
isolés	5 x 125	625,00 €	
autres	2 x 23	46,00 €	
participation AG			2.000,00 €
divers, publications, barèmes			100,00 €
intérêts bancaires			50,00 €
remboursement FUP			1.059,96 €
<hr/>			
TOTAL			31.686,96 €

b) ESTIMATION DES DEPENSES POUR 2015

cotisation ULI (2013)			300,00 €
cotisation FBU (2013)			200,00 €
cotisation ETCP (2014)			1.150,00 €
cotisation ISOCARP (2014)			275,00 €
cotisation UNP LIB (2012)			1.200,00 €
loyer			3.121,80 €
frais bancaires			150,00 €
frais d'administration			8.000,00 €
2015		8.000,00 €	
concours ECTP			1.800,00 €
website			2.000,00 €
frais de représentation			8.000,00 €
divers			3.000,00 €
catering AG		2.000,00 €	
autre		1.000,00 €	
<hr/>			
TOTAL			29.196,80 €

CONCLUSIONS

Le secrétariat a continué comme les dernières années à être pris en charge par plusieurs membres du Conseil de Direction.

La mise en place du site internet et de la FUP ont nécessité des dépenses spécifiques exceptionnelles.

L'augmentation des dépenses (secrétariat, professionnalisation et suivis) nécessiterait une augmentation du nombre de membres. L'ouverture à des membres institutionnels est à envisager.

Le développement du sponsoring évènementiel ou structurel est également une piste à poursuivre.

La gestion des différentes catégories de cotisation pose question, de par l'évolution dans le temps de l'appartenance à certaines catégories des membres (moins 30 ans, stagiaire...). Le CA propose la simplification des catégories suivant le tableau ci-dessous. Il est rappelé que pour bénéficier d'une cotisation de membre effectif associé, il faut être associé dans un même bureau, pas seulement y être collaborateur.

Les CATU bénéficient d'une cotisation réduite

	2015
membres effectifs isolés	125 €
deux membres effectifs associés	102 €
à partir de trois membres effectifs associés	85 €
membres stagiaires (moins de 3 ans d'expérience) - CATU	33 €
membres honoraires et correspondants	gratuit
membres fonctionnaires (voir conditions particulières par administration)	

<i>AATL</i>	299 €
<i>SPW DG04</i>	449 €

Les cotisations pour 2015 devraient être liquidées pour fin juin au plus tard, avec un suivi plus attentif par les différents membres du Conseil de Direction.

Un effort soutenu de publicité doit continuer, en particulier auprès d'urbanistes susceptibles de rejoindre la CUB. L'effort entrepris pour que les bureaux qui ont un membre effectif passent à deux, ceux qui en ont deux passent à trois, etc., doit être poursuivi ; même chose en ce qui concerne les différentes administrations, en ce compris les CATU.

4. PRESENTATION ET ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Fabienne Hennequin présente la liste des nouveaux membres. Elle précise que le comité de direction, conformément aux statuts, a marqué son accord sur l'acceptation des nouveaux membres.

	Nom	Prénom	Profil	Parrain 1	Parrain 2	Statut
1	Aerts	Bart	Matexi nv Doyen, Professeur, chef du service Projets, Ville et Territoire	Muriel Pianet	Didier Lepot	effectif
2	Becue	Vincent		Pascal Simoens	Mati Paryski	effectif
3	Begon	Anne	Urbaniste - Matexi nv	Muriel Pianet	Didier Lepot	effectif
4	Bradfer	Françoise	Chef de projet ICEDD	Bertrand Ippersiel	Renaud Naiken	effectif
5	Ferrao Santos	Alexandre	Bruxelles Développement urbain – Direction Études et Planification	Michel Steens	Myriam Cassiers	effectif
6	Godart	Florence	Chef de projet ICEDD	Bertrand Ippersiel	Renaud Naiken	effectif
7	Hancisse	Arnaud	Chef de projet dans un bureau d'architecture _étudiant ISURU	Pierre Cox	Christophe Washer	stagiaire
8	Lamotte	Charlène	UCL étudiante d'architecture et d'urbanisme	David Aerts	Catherine De Zuttere	stagiaire
9	Pouleur	Jean-Alexandre	Umons	Mati Paryski	Line François	effectif
10	Randour	Lisa	Faculté d'Architecture et d'Urbanisme	Mati Paryski	Pascal Simoens	effectif
11	Smoos	Mathurin	Ariade Consulting Namur	Fabienne Hennequin	Serge Colin	effectif
12	Vidal	Eric	SPI agence de développement pour la province de Liège	Fabienne Hennequin	Julien Pissart	effectif

L'assemblée générale marque son accord sur l'acceptation de ses nouveaux membres. Ils seront accueillis au terme de l'AG.

5. DEMISSION DES MEMBRES ET PROPOSITION DE MEMBRES HONORAIRES

Fabienne présente la liste des membres démissionnaires :

1	Dawance	Sophie
2	Schirvel	Julie
3	Van Cauwenberghe	Alix
4	Deroover	Samuel
5	Vanachter	Audrey
6	Heyvaerts	Marie-Jeanne
7	Delcorps	Michel

Il est pris acte de la démission de ses membres.

Le comité de direction propose de nommer Jean-Claude de Brauwer et Alix Van Cauwenberghe membre honoraire. L'AG marque son accord sur cette proposition.

6. ADOPTION DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Le règlement d'ordre intérieur a fait l'objet d'une série d'adaptations. Il est joint au présent. David Aerts précise qu'il existe un document mettant en parallèle le règlement d'ordre intérieur et les statuts. Il est disponible sur simple demande. Pas de remarque particulière de la part des membres.

7. LANCEMENT DU CODE DE DEONTOLOGIE

Marc Jortay présente les objectifs poursuivis avec le lancement d'un Code de déontologie. Il fait référence aux travaux de l'OPQU qui seront présentés par Louis Canizares, Président de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes – France. L'objectif est de permettre la reconnaissance du titre d'urbaniste. La définition d'un Code de déontologie est un élément permettant d'y arriver. Marc Jortay demande un accord de principe pour lancer un groupe de travail spécifiquement consacré à cette problématique. L'AG marque son accord de principe. Le secrétariat invitera les membres dans les prochaines semaines.

8. PRESENTATION ET RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE DE DIRECTION

Les mandats de Fabienne Hennequin et Pierre Cox comme membre du CD arrivent à leur terme. Fabienne Hennequin ne se représente pas. Le président remercie Fabienne pour son investissement et la qualité de son travail.

Pierre Cox représente sa candidature au comité de direction.
Stéphanie Roose présente sa candidature.

Le vote se fait à bulletin secret. Avec les procurations transmises ou déposées en séance 64 votes sont comptabilisés comme valables.

Sur base du vote, les deux candidats au Comité de direction sont acceptés. Il revient aux membres du CD de définir l'attribution des différents postes.

9. DIVERS

/

Sauf erreur ou omission,
Bertrand Ippersiel
Secrétaire général